

1540.

ORDRE *du Chardon et de la Rhue*, ou de
Saint-André du Chardon. (ANGLETERRE.)

On donne à cet ordre le nom de Saint-André, parce qu'il est sous la protection de ce saint apôtre.

Ceux qui ont traité des ordres militaires lui donnent une antiquité chimérique ; ils prétendent qu'un roi du pays, nommé *Anchäius* ou *Solvatius*, en fut le fondateur en 787 ; et que ce prince ayant fait alliance avec Charlemagne, prit le chardon et la rhue pour devise, avec ces mots, *pour ma défense*. Mais il est convenu qu'on ne reconnoitra point d'ordre de chevalerie en Europe avant le douzième siècle.

On s'accorde assez généralement à dire que ce fut Jacques V, roi d'Ecosse, qui créa cet ordre en 1540.

Les chevaliers n'étoient qu'au nombre de douze, et ils s'assembloient dans l'Eglise de Saint-André à Edimbourg, lorsqu'ils célébroient les fêtes de l'Ordre, ou qu'on procédoit à la réception de quelque chevalier.

La religion catholique ayant été presque entièrement ruinée en Ecosse pendant la minorité de Jacques VI, qui devint ensuite roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques I^{er}, l'ordre du Chardon souffrit une éclipse ; mais Jacques II le fit revivre en 1687. Eteint encore par les changemens qui suivirent l'expulsion de Jacques II, il fut rétabli en 1753, et n'a plus rien éprouvé depuis.

Il n'est composé que d'une seule classe, et le roi d'Angleterre en est grand-maître.

La marque est une médaille d'or chargée de l'image de saint André avec sa croix, entourée de cette devise, *nemo me impunè lacessit*, personne ne m'attaque impunément. Page 215, planche XV, n^o 3. Cette médaille est attachée à un ruban vert qui se met en écharpe de gauche à droite, avec une plaque, à gauche, qui est une croix de saint André, anglée de rayons, portant au centre un chardon à feuilles d'or, sur un fond paillettes d'argent, avec deux palmes vertes, et la légende en lettres noires sur bordure blanche.
